



Déclaration de sinistre des licenciés de la FSASPTT

Responsabilité Civile N° S019128.021C

MODE OPÉRATOIRE

Lors d'un sinistre, 2 cas peuvent se présenter :

Cas 1 : Vous avez deux licences : une auprès de la FSASPTT et une autre auprès d'une fédération délégataire. Vous devez faire la déclaration de sinistre auprès de l'assureur de la fédération délégataire en vous servant du document correspondant. Dans ce cas, ce document n'est pas à remplir.

Il est rappelé que votre refus d'adhésion aux garanties proposées par votre fédération délégataire n'est pas considéré comme une absence de garantie, pour la mise en jeu du contrat d'assurance.

Cas 2 : Vous êtes licencié uniquement auprès de la FSASPTT. Vous faites la déclaration de sinistre à la FSASPTT dans les 10 jours suivants le sinistre. Dans ce cadre, l'assureur intervient après la sécurité sociale et votre mutuelle personnelle.

Pour toute déclaration, il est impératif de respecter certaines indications et de lire ce mode opératoire avant de remplir la déclaration de sinistre. N'oubliez pas de remplir toutes les cases et de faire remplir l'ASPTT.

Seules les déclarations de sinistres entrant dans le champ de garantie de la FSASPTT seront transmises à la GMF. Il importe donc de remplir la déclaration de sinistre de manière complète et très précise.

Les obligations :

- Ecrire en capitale et lisiblement.
- Joindre la photocopie de la licence de la fédération sportive des ASPTT.
- Joindre la photocopie du bulletin d'adhésion
- Joindre le certificat médical de constatations des blessures pour les dommages corporels.
- Joindre les justificatifs pour les dommages matériels.
- Faire remplir la partie réservée à l'ASPTT locale.
- Renvoyer la déclaration dans les 10 jours du sinistre à :

FSASPTT, Sinistres
5 rue Grandcoing
94200 Ivry sur Seine.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE LICENCIÉ (à remplir par le licencié)

Etes-vous collaborateur bénévole non licencié : oui non

Coordonnées : Nom & Prénom : _____

Sexe : M F Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Etes-vous assuré(e) social(e) ? Non Oui - Si oui N° d'immatriculation : _____

Nom & adresse de la caisse : _____

Avez-vous une mutuelle complémentaire ? non oui Si oui N° de contrat : _____

Nom & adresse de votre mutuelle : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCIDENT (à remplir par le licencié)

Date de l'évènement : _____ Heure : _____

Lieu : _____ Pays : _____

Nature de la manifestation : _____

Circonstances exactes de l'accident : vous devez décrire le déroulement de l'accident



Dommages matériels : non oui

Si oui, nature des dommages (joindre systématiquement les justificatifs)

Signature du licencié ou de son représentant légal : attention toutes fausses déclarations est susceptible d'entraîner des poursuites.

A : _____ Le : _____



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA LICENCE (à remplir par l'ASPTT)

N° de licence FSASPTT : _____ Date d'adhésion : _____

Formule souscrite : Licence PREMIUM Licence Associée Licence Stage

Licence Evènementielle

Garantie Accidents Corporels souscrit oui non

Activité mentionné sur la licence : _____

Activité pratiquée lors du sinistre : _____

Nom et Adresse de l'ASPTT où la licence a été délivrée : _____

Tél. de la personne à contacter : _____

Le licencié est-il licencié dans la fédération délégataire de l'activité pratiquée (ex : fédération de tennis, de foot, etc.) ? non oui

Si oui, nom de la fédération : _____

Si oui, le licencié a-t-il fait une déclaration d'accident à cette même fédération ? Non oui

Si non, il faut lui faire établir une déclaration et l'envoyer à la fédération délégataire concernée.



L'accident est-il survenu lors de la pratique d'une activité : (cochet la case utile)

- Organisée sous l'égide de la FSASPTT uniquement et dans un cadre loisir (manifestation de l'ASPTT, du comité régional ou départemental ou de la FSASPTT) **sans aucune relation avec la fédération délégataire de l'activité pratiquée habituellement et mentionnée sur la licence (ce sinistre concerne la GMF, assureur de la FSASPTT).**
- Organisée sous l'égide de la FSASPTT (manifestation de l'ASPTT, du comité régional ou départemental ou de la FSASPTT) pour le compte d'une fédération délégataire (match, entraînement, stage, etc, le licencié est en possession d'une licence de la fédération délégataire de l'activité mentionnée sur sa licence FSASPTT) **(ce sinistre concerne l'assureur de la fédération délégataire ou autre).**
- A titre privé (RC individuelle non comprise) : cas de la licence PREMIUM (ce sinistre concerne la GMF, assureur de la FSASPTT). (Exemple : le licencié FSASPTT a une licence PREMIUM, il fait une randonnée et se blesse, le sinistre sera pris en charge par la GMF, par contre il blesse un tiers, le sinistre relèvera de sa responsabilité civile individuelle personnelle donc elle ne pourra pas bénéficier de l'assurance GMF de la fédération).

Signature du responsable et cachet de l'ASPTT : attention toutes fausses déclarations est susceptible d'entraîner des poursuites.

Nom et Coordonnées du signataire :

Signature et cachet



Cadre réservé à la FSASPTT

Sinistre reçu le : _____

Demande de renseignements complémentaires :

- Photocopie de la licence Fédération Sportive des ASPTT
- Photocopie du bulletin d'adhésion
- Certificat médical de constatation des blessures
- Justificatifs dommages matériels
- Autres :

Demandé le _____ à _____

Reçu le _____

Sinistre envoyé à l'assureur le : _____

Sinistre rejeté le _____

Sinistre arrivé hors délai

Sinistre concerne la fédération délégataire

Autres

Signature et Cachet :

